

## La démarche de choix du contrat

**Lors du lancement d'une démarche de recrutement, l'autorité territoriale (Maire/Président) peut engager une réflexion, parfois dans l'urgence, sur la pertinence de recourir à un contractuel et le type de contrat adapté à la situation et aux nécessités du service public.**

**Face à la multitude de contrats existants et aux caractéristiques propres à chacun d'entre eux (nature de l'emploi à occuper, durée de contrat autorisée, conditions de strates démographiques, conditions liées au profil de l'agent contractuel à recruter [ex : agent en situation de handicap]), l'autorité territoriale peut rencontrer des difficultés à opérer un choix de contrat corrélé à son besoin.**

**Dans ces conditions, le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret propose un schéma destiné à accompagner et faciliter le processus de choix d'un contrat qui répondra aux attentes de l'autorité territoriale et au besoin de service public qu'elle souhaite combler.**

**Chaque contrat est présenté et détaillé dans l'étude relative aux contractuels de droit public et celle relative aux collaborateurs de cabinet et de groupes d'élus disponibles sur le site internet du CDG 45.**



Le CDG45 autorise la réutilisation de ses informations et documents dans les libertés et les conditions prévues par la licence ouverte sous réserve d'apposer la mention :  
Source CDG45, titre et lien du document ou de l'information et date de sa dernière mise à jour

